



Return Bids to: - Retourner les soumissions à :

**Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada**
See herein / Voir dans ce document

Proposal to: Canada Revenue Agency
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à: l'Agence du revenu du Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Bidder's Name and Address -
Raison sociale et adresse du Fournisseur/de
l'entrepreneur**

Telephone No. – No de téléphone

(____) _____

Fax No. – No de télécopieur

(____) _____

**AMENDMENT TO REQUEST FOR
PROPOSAL / MODIFICATION DE
DEMANDE DE PROPOSITION**

Title – Sujet Classeurs et armoires de rangement	
Solicitation No. – No de l'invitation 1000347286	Date 2019-12-18
Solicitation closes – L'invitation prend fin : On – le: 2020-02-19 At – À: 2:00 P.M.	Time zone – Fuseau horaire EST/HNE- Eastern Standard Time/ Heure Normale de l'Est
Contracting Authority – Autorité contractante Katherine Hutton Address E-mail address See herein / Voir dans ce document	
Telephone No. – No de téléphone (613) 286-5340	
Fax No. – No de télécopieur (613) 957-6655	
Destination - Destination See herein / Voir dans ce document	



Le présent document comprend ce qui suit :

- A. Questions et réponses
 - B. Modifications apportées à la demande de propositions
-

A. Questions et réponses

Q11. Il y a un item V1.3 sur la feuille de calcul Excel, mais pas dans l'appendice A Liste des classeurs. S'agissait-il d'une erreur de frappe? Cherchez-vous des prix pour l'item V2.1 de la feuille de calcul?

R11. Oui, il s'agissait d'une erreur de frappe. Lorsqu'il est indiqué à l'item V1.3, de l'appendice 3-A – Tableau de proposition financière.xls, veuillez fournir des prix pour un classeur vertical V2.1, tel qu'il est indiqué à l'appendice A : Liste des classeurs et des accessoires.

Une autre précision à formuler au sujet du tableau des propositions financières concerne les armoires numérotées SC1.1, SC2.1 et SC2.2 pour les armoires de rangement, lesquelles font référence aux classeurs énumérés à l'appendice A : Liste des classeurs et des accessoires SC1, SC2 et SC3 respectivement.

Q12. En dessous de l'Appendice C : Spécifications Des Classeurs, Section 5.12 Fonction de la main limitée, sur la page 60 de 72, la RFP indique, "Tous les classeurs et toutes les armoires de rangement doivent pouvoir être actionnés avec une fonction de la main limitée. Les poignées ainsi que les mécanismes et les contrôles de fonctionnement des classeurs et des armoires de rangement doivent répondre aux critères suivants :

- ils doivent pouvoir être actionnés d'une seule main;
- ils ne doivent pas nécessiter un serrage, un pincement, ni une torsion du poignet;
- ils ne doivent pas nécessiter une force de plus de 5 lbf (22,2 N) pour activer les contrôles.

Pouvez-vous préciser que la force d'activation des contrôles ne devrait pas être plus élevée que 5 lbf? S'agit-il des lignes directrices de l'ADA pour le fonctionnement des portes? L'exigence de la norme ANSI/BIFMA pour les tiroirs est de ne pas dépasser 50 N (11,2 lb) avec les tiroirs entièrement chargés, alors pouvez-vous clarifier ce point?

R12. Ce critère découle des lignes directrices de l'ADA, et n'a aucun rapport avec les critères d'essai de rendement de la norme ANSI/BIFMA. Il ne s'applique qu'au fonctionnement des contrôles intégrés à la conception du cabinet. Un exemple de cela serait un loquet ou une poignée dont la fonction consiste à verrouiller ou à déverrouiller un mécanisme de verrouillage ou d'arrêt.



B. Modifications apportées à la demande de propositions

Modification n° 10 : Sur la page de garde, sous la section intitulée “Solicitation closes – L’invitation prend fin”:

SUPPRIMER le suivant:

**on – le: 2020-02-10
at – à: 2:00 P.M. / 14 h**

INSÉRER le suivant :

**on – le: 2020-02-19
at – à: 2:00 P.M. / 14 h**

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.